

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 27

Artikel: Histoire de la nation suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment des Ornements d'Eglise très précieux, qui viennent probablement des Cathédrales de Berne et de Lausane. Ces Ornements sont d'une extrême beauté; la plupart en Drap d'Or, d'autres de Velours ciselé en Or, et d'autres enfin de Satin cramoisi: Les Perles et les Piergeries n'y sont pas épargnées. On admire entr'autres une Pièce qui paroit avoir servi pour un Ornement d'Autel et qui représente la Passion du Sauveur.

Il y a encore du Linge de Table extrêmement fin, spécialement une Nape qui a 22 aunes de longueur et 6 de largeur. La plus grande partie de ce linge est marquée B. On ne sait pas à qui il a appartenu.

A l'égard des Ornements d'Eglise, comme on voit, à la plupart, les Armoiries de la Maison de Montfaucon, qui a donné nombre d'Évêques à l'église de Lausane, on conjecture qu'ils viennent de la Cathédrale de cette Ville là.

Les deux Neuchâtel.

Il y a deux villes en Europe qui portent le nom de *Neuchâtel*; l'une est chez nous, en Suisse, et l'autre en Normandie. Cette homogénéité a une équivoque assez comique. M. B... de Saint-Elme, conseiller à la cour royale de Dijon, voulant connaître la moderne Neustrie, était venu jusqu'à Rouen, où quelques parlementaires le reçurent avec les prévenances, les égards et les cérémonies que l'on se prodigue entre frères pour se témoigner une considération réelle ou simulée.

Au repas qui lui fut offert, Saint-Elme distingua de tout petits fromages en bondons qui lui parurent crèmeux et d'une pâte très fine.

— De quel pays les tirez-vous, demanda-t-il à son amphitryon.

— De Neuchâtel.

— Ah! j'en suis charmé; j'ai dans cet endroit un correspondant et je lui écrirai de m'en envoyer à Dijon. Le Conseiller écrit effectivement, et demande quinze douzaines de fromages. C'est assez, dit-il, pour les faire connaître à mes amis, et je serai toujours à même d'en redemander.

Quelques jours après, il retourna en Bourgogne, où les fonctions de sa charge le rappelaient.

Un jour qu'il recevait les membres de la Chambre dans laquelle il siégeait, son maître d'hôtel, pâle, presque tremblant et l'œil effaré, vient au milieu du dîner lui dire à l'oreille:

— Monsieur! monsieur! voilà les fromages de Neuchâtel qui arrivent!

— Ah! tant mieux! j'aurai le plaisir d'en offrir à mes collègues; faites-en servir six sur la table.

— Comment, monsieur, six!

— Oui, six ou huit sur une assiette; les autres, vous les mettrez au frais, dans l'armoire de l'office.

— Monsieur plaisante, cela est impossible.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Monsieur, c'est qu'un seul fromage, grand comme une meule de moulin, ne peut tenir dans une assiette, et qu'on ne saurait mettre dans une armoire les cinq grandes charrettes qui sont dans le cour.

— Qu'est-ce à dire? Cinq charrettes!

— Voyez plutôt, monsieur, répond le maître d'hôtel, en lui donnant la lettre de voiture qui monte à une somme considérable.

Le pauvre Saint-Elme s'aperçoit, mais trop tard, qu'il a pris la Suisse pour la Normandie, et qu'il a effectivement demandé quinze douzaines de fromages aussi grands que ceux de Gruyère.

Concevez, s'il est possible, l'embarras et la confusion de ce malheureux Conseiller au milieu de cette cargaison de fromages capables d'approvisionner soixante épiciers de pro-

vince! Il s'en défit à perte, et reconnaît qu'il eût mieux valu pour lui employer cet argent à étudier la géographie.

Histoire de la nation suisse, par M. B. van Muyden. — La première livraison de ce bel ouvrage a été lue partout avec un si grand intérêt, que la seconde, qui vient de paraître, recevra le même accueil. Elle nous donne l'état de la civilisation sous l'empire allemand, l'histoire des Zähringen, la fondation des villes de Fribourg et de Berne, les conquêtes de la Maison de Savoie dans le Pays de Vaud, etc. Un chapitre captive tout particulièrement l'attention, c'est celui qui est consacré à l'organisation de la société aux temps de la féodalité, et dont on lira plus bas un fragment relatif à la chevalerie, aux tournois et aux anciens châteaux. Signalons encore de fort curieux détails sur les ordres monastiques, l'architecture religieuse et les mœurs aux XII^e et XIII^e siècles. En résumé, lecture très attachante, très instructive, qui fera attendre avec impatience les autres livraisons.

Etn'oublians pas de dire qu'une cinquantaine de plans, gravures, reproductions d'armoiries ou de monnaies, vues de châteaux, etc., en illustrent le texte. — On souscrit chez l'éditeur, M. H. Mignot, à Lausanne.

CHEVALIERS, TOURNOIS, CHATEAUX au moyen-âge.

Monté sur son coursier, la tête ornée d'un casque protecteur, le corps, les bras et les jambes couverts d'une épaisse armure ou d'une cotte de mailles, la lance ou le glaive d'une main, le bouclier de l'autre, le chevalier du moyen-âge aimait à errer dans les campagnes à la recherche d'une aventure. Parfois, pour racheter ses péchés, il prenait la défense d'un opprimé; le plus souvent il détroussait le pauvre voyageur ou déflait quelque rival que le hasard lui faisait rencontrer sur sa route. Il allait de château en château, cherchant l'occasion de ferrailier et d'exercer ses talents¹ dans des jeux d'adresse, et s'adonnait, chemin faisant, au plaisir de la chasse.

C'est déjà au XI^e siècle que commence l'usage des tournois, où les chevaliers armés de pied en cap, montés sur de pesants destriers, couverts également d'une cotte de mailles ne laissant à découvert que les yeux et les narines, luttent deux à deux en cherchant à se désarçonner. Souvent ces jeux avaient une issue sanglante. Celui qui remportait la victoire, à tenu du verdict des juges de camp, recevait des mains d'une belle et noble dame des armes précieuses, des bracelets ou des colliers comme prix de son adresse. Ces tournois étaient, comme nos tirs d'aujourd'hui, l'occasion de fêtes splendides. De tous côtés arrivaient des seigneurs renommés pour se mesurer dans le combat; un grand concours de population assistait au spectacle. Le champ clos était brillamment pavé de trophées; les gentilshommes cherchaient à se surpasser les uns les autres par la beauté de leurs armures et de leurs chevaux; avant de s'acoster, ils se lançaient, ainsi que les héros d'Homère, des bravades et des défis orgueilleux. La visière du casque cachant le visage des chevaliers, ceux-ci, pour se faire connaître, décoraient leurs écus de signes particuliers et faisaient ondoyer sur leur chef des panaches aux couleurs variées.

Ces marques distinctives, qui prirent le nom d'armes ou d'armoiries, consistaient en figures symboliques. Elles furent plus tard reproduites dans les sceaux, dont les familles nobles ou bourgeois, ignorant l'art de l'écriture, se servaient en lieu et place de signature, pour attester leur consentement dans les actes de vente, de donation ou les testaments. Les emblèmes adoptés par chaque famille étaient très variés. Ici c'était un château (voir les armes des Lenzenburg), là c'était l'image d'un animal (voir les armes des Gruyères). Les couleurs avaient elles-mêmes une signification: le blanc était l'emblème de la pureté et de l'innocence; le bleu, celui de la beauté et de la majesté; le vert, celui de la jeunesse et de l'espérance; le rouge, le symbole du courage et de l'amour; le jaune, l'attribut de la richesse et de la noblesse; le noir, l'expression de la douleur et de la tristesse.

Les habitations des chevaliers étaient, comme

leurs costumes, appropriées aux nécessités de la guerre. C'étaient de solides tours, parfois entourées d'écuries et de granges, bâties généralement sur des hauteurs, protégées par des murs et des fossés, ou bien au milieu d'un étang. Le castel et ses tours étaient un lieu de refuge où les vaisseaux venaient, en cas d'alerte, se mettre en sûreté; d'où le nom de *Burg*² qui, en passant dans la langue française, a pris une acceptation un peu différente et sert à désigner une petite ville fortifiée. Au XII^e et au XIII^e siècles, on voit s'élever sur presque toutes les collines des châteaux de formes et de dimensions très variées. Plusieurs, comme Kybourg, Utlibourg, etc., occupaient l'emplacement d'anciennes fortifications romaines. Souvent ils garnissaient les points culminants d'une chaîne de collines comme le Jura, l'Irbel ou l'Albis. Plusieurs ont complètement disparu ou n'ont laissé que des ruines. Ce n'étaient pas seulement les familles comtales qui demeuraient dans les châteaux, mais encore leurs vassaux et leurs serviteurs; toute cette suite mangeait à la table du seigneur et en portait le nom. A l'origine, le château consistait essentiellement en une tour maîtresse que l'on appelait le *donjon*, en allemand *Bergfried*. La partie inférieure de cette forteresse, dans laquelle on ne pouvait pénétrer que par un escalier intérieur, contenait des caves et n'était éclairée que par des soupiraux. L'entrée, placée à une certaine hauteur, n'était souvent accessible qu'au moyen d'une échelle en bois qui s'enlevait en cas de danger; elle donnait sur une grande pièce qui servait primitivement à la fois de cuisine et de logement. Plus tard, cette pièce est abandonnée à la valetaille, des appartements spéciaux sont affectés à l'usage du seigneur et de sa famille, et une salle dite des chevaliers ou des gardes, où se réunissaient les hôtes et les vassaux du seigneur, complète l'édifice.

La partie supérieure du château était fréquemment construite en surplomb et flanquée à chaque angle d'une tourelle destinée à faciliter la défense. Au sommet de la tour était placé un veilleur chargé d'annoncer les hôtes attendus et de donner l'alarme en cas de danger. Les murs de ces donjons avaient une épaisseur allant de huit à douze pieds. Les blocs de pierre employés pour leur construction restaient à l'état fruste.

Ces demeures incommodes ne devaient pas indéniablement suffire aux personnes appartenant à l'occupant. Les familles et les besoins allant en se développant, l'on en vint à construire des habitations plus confortables autour de la tour maîtresse, transformée en geôle et en magasins, qui conserva son utilité comme moyen de défense et comme lieu de retraite en cas d'alarme. Les châteaux contiennent alors dans l'enceinte de leurs murailles crénelées, munies de chemins de ronde et de fossés, tout un ensemble de bâtiments et souvent même plusieurs cours autour desquelles viennent se grouper la maison d'habitation du seigneur, des pièces pour ses hôtes de passage, des appartements pour des artisans, une chapelle, etc. Un pont-levis est jeté sur le fossé. Les plus considérables de ces châteaux étaient ceux de Kibourg, Rapperschwil, Wädenswil, Lensbourg, Gruyères, Lucens, Vufflens, Chillon, etc.

Ce dernier peut être considéré comme un type de la forteresse féodale.

Entrè maître et grandzi.

Pierro à la Lisette fasâi férè son bin à ferme. Kemin l'irè on lulu gaillâ éduquâ l'etâi li-mimo qu'avâi écrit lé condechon su papâi timbrâ. Cliau condechon portavan on moué d'afférè que né pas lesi dè vo détailli. Vo deri pi que lâi yavâi dou petitè padze, polé prâ et lé tsamp que baillivé ein locachon, et quatro grantè folhiè po expliquâ sé réservè, sein comptâ cein que son grandzi lai dévessâi: on pot dè laci per dzo; dou tsai dè fémé, po bumeintâ on tsamp, io pliantavé d'ai truffé po li, sa fenna et son caion; gardavé ti lé meillâo perrâi et pommâi, po pouai fêre de la cougnarde po medzi avoué lé truffé, quand lé couesan riondè; nè pas que lé z'amavan tot atan freqachè, mâ po lè freqassi faut dè l'elho dè coquie, assebin s'irè réservâ onna demi-dozanna dè noyâi.

Pierro avâi met tot on hiver et on n'impartia

¹ Bourg vient du verbe *bergen*, qui signifie sauver, mettre en sûreté.